



"Marque ta page !"

publié le 14/01/2019

Le **concours** traditionnel de "Marque ta page !" semble très attendu cette année !

Alors à vos crayons, feutres, peinture, ciseaux, papiers.... et place à votre imagination ! La seule restriction est que le "Marque ta page" doit pouvoir être numérisé (les volumes ne seront donc pas recevables).

Le règlement ainsi que **les supports sont disponibles au CDI** et n'attendent que vous. Vous pouvez participer seul ou même en équipe.

Le thème reste inchangé : la **lecture** doit être à l'honneur (plaisir de lire, auteurs, personnages...)

Pour rappel, les productions sont **à déposer au CDI au plus tard le mardi 5 mars**.

L'ensemble du collège sera amené à voter pour désigner les 5 productions gagnantes. Les chefs-d'œuvre seront alors imprimés par un professionnel et distribués à chaque lecteur qui emprunte un document ;)



- Thème : La **LECTURE**
 - **Techniques** : Tout est autorisé : peinture, feutre, collages.... à condition que la production puisse être **numérisée**
 - Le support papier est à retirer **au CDI**
 - Concours ouverts à tous (élèves et adultes du collège)

Productions à
déposer au CDI
avant le
mardi 5 mars
2019



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.